Rochefort, de transmettre leurs démissions, si la mesure dont il est question n'est pas rapportée.

Un Anglais qui menace de tuer la reine Victoria

Londres, 7 juin. — On mande d'Aberdeen qu'un individu porteur d'un pistolet et menaçant de tuer la reine a été arrêté ce soir. On a saisi sur lui trois lettres adressées l'une à la reine, la seconde au millionnaire, M. Vanderbilt, la troisième à un personnage politique.

La ville d'Aberdeen, située en Ecosse, compte 90,000 habitants. La reine Victoria est actuellement à Londres au palais de Buckingham.

Les fêtes de Kiel. — Les protestataires L'amiral Ménart à l'Elysée

Paris, 7 juin. — Dans une réunion tenue hier soir, l'Union des Républicains patriotes socialistes et révisionnistes a décidé de manifester collectivement à la statue de Strasbourg, le jour de l'inauguration du canal de Kiel, et cela malgré les mesures que doit prendre le gouvernement pour empêcher toute manifestation semblable.

On sait que la Ligue des Patriotes reconstituée se propose de manifester aussi.

On peut donc s'attendre à des incidents, dans le genre de ceux qui se produisirent, en 1891, pour la première de Lohengrin à l'Opéra.

Paris, 7 juin. — La *Patrie* dit avoir fait visiter par son correspondant à Brest les trois vaisseaux français qui doivent se rendre à Kiel. Le sentiment des trois équipages est le même : tristesse et colère réunies. Aux questions qu'on leur pose, les officiers se bornent à répondre : c'est l'ordre.

Le bruit court en outre là-bas qu'une manifestation se prépare pour le jour du départ. Au moment où nos vaisseaux lèveront l'ancre, une bordée de sifflets les saluera. Ces sifflets ne s'adresseront pas, cela va sans dire, à nos braves marins. Des mesures de police sont prises à cet effet. Des agents de la sûreté vont être envoyés de Paris.

Paris, 7 juin. — Le contre-amiral Ménard commandant de l'escadre envoyée à Kiel, a été reçu cette après-midi en audience de congé par le Président de la République.

Paris, 7 juin. — De M. St-Genest dans le *Figaro* :

« Notre flotte va à Kiel. Nous saurons plus tard s'il valait mieux que la France restât dans l'isolement, mais puisqu'aujourd'hui la chose est irrévocablement décidée, le devoir de tous ceux qui ne cherchent pas le bruit, mais le bien, c'est non pas de hurler notre douleur devant toute l'Europe assemblée, mais de garder dignement le silence.

» Le devoir c'est de dire aux braves officiers, aux soldats de notre marine qu'il n'y a pas l'ombre d'humiliation pour eux et que la France fait tout simplement là ce que l'Autriche a fait après Austerlitz, la Prusse après Iéna, la Russie après Friedland.

» Par dessus tout, le devoir est de leur dire que ceux qui affectent de tant les plaindre et qui crient si fort à la trahison sont précisément les hommes qui déchiraient le drapeau français en face de l'étranger, et qui renversaient la colonne aux applaudissements des Prussiens campés dans nos forts. »

Les déficits avoués

Paris, 6 juin. — Le gouvernement vient de déposer le projet de loi portant ouverture et annulation de divers crédits sur les exercices 1894 et 1895.

Il résulte des chiffres mêmes de cet exposé que malgré l'addition de recettes exceptionnelles et par suite des moins-values, l'exercice 1894, qui devait s'élever à 3,439,020,623 francs, se solde pour cette même année, à la date actuelle, par un chiffre de 3,500,843,613 fr. 70, soit en y ajoutant les 6 209,403 fr. 53 d'augmentation de charges qu'a nécessité ce projet, un excédent de dépenses de 65,847,062 fr. 61 centimes.

L'exposé ajoute cependant que ce chiffre sera atténué par les annulations de crédits sans emploi qui seront proposées dans le projet de loi de règlement de l'exercice 1894.

La situation de l'exercice 1895 jusqu'à l'heure présente accuse une marche identique.

Les recettes sont évaluées pour 1895 à la somme de 3,424,174,256 francs. Et déjà, à la date du 1er mai courant, les chiffres de l'exposé gouvernemental constatent que par suite des moins-values et de plusieurs crédits extraordinaires, l'excédent de dépenses pour l'exercice en cours s'élève à 19,097,370 francs 92 centimes.

On sait que c'est pour 1896 que doit être effectuée la révision quinquennale des patentes.

Le ministre des Finances a proposé dans le projet du budget de 1896 les modifications qu'il juge nécessaires d'opérer dans le régime des patentes en vue de cette révision.

Un groupe de députés va proposer de disjoindre cette révision des patentes du budget et d'en renvoyer l'examen à une commission spéciale. La commission du budget ne s'opposera pas à cette disjonction.

Réunion du groupe socialiste à la Chambre

Paris, 7 juin. — Bien que ce ne fût pas le jour habituel de sa réunion, le groupe socialiste s'est réuni aujourd'hui à la Chambre. Nous avons interrogé, à l'issue de leur réunion, plusieurs membres de ce groupe sur l'objet de leurs discussions. Ils nous ont déclaré, malgré la vraisemblance qu'il pouvait y avoir à supposer le contraire, qu'il n'avait été nullement question de l'interpellation du 10 juin sur le traité de Simonosaki et notre participation aux fêtes de Kiel.

Le groupe, au dire de nos interlocuteurs, se serait spécialement entretenu de la célébration d'un banquet qui doit avoir lieu le 10 juin à Carmaux et qui sera suivi d'un meeting de protestation contre les condamnations récemment prononcées par le tribunal d'Albi contre les mineurs de la région.

On y a également parlé d'un punch qui clôturera, ce soir, à Paris, le congrès international des mineurs, et auquel les membres du groupe se proposent de prendre part.

Bisous, d'autre part, au sujet de l'annonce faite par les journaux d'hier, que M. Jaurès avait résolu d'ajourner son interpellation sur la politique générale jusqu'après la réforme des boissons, que M. Rouanet, interrogé sur ce fait, a déclaré n'en avoir pas connaissance.

— « Pour moi, a dit le député socialiste, l'interpellation est fixée pour le 15; elle reste à discuter pour ce jour-là. »

Une statue de Jeanne d'Arc en or

Paris, 7 juin. — Une statue de Jeanne d'Arc sera prochainement inaugurée à Wousson, où elle doit être placée dans une niche de la tour de l'ancienne chapelle des sires de Wousson, récemment réédifiée.

L'héroïne, écrasant le léopard, lève son épée vers le ciel et tient de l'autre main son étendard ; elle regarde vers Metz.

La statue entière est en or ; l'évêque de Nancy doit présider l'inauguration où seront conviées les autorités. Des fêtes auront lieu à cette occasion.

M. Cavalotti contre M. Crispi

Paris, 7 juin. — Le *New-York Herald*, édition de Paris, publie une correspondance de Rome dans laquelle nous lisons :

« Je suis à même de vous donner le résumé des deux documents principaux que M. Cavalotti compte présenter à la réouverture du Parlement, à l'appui de ses accusations contre M. Crispi.

» Il s'agit d'abord d'une déclaration écrite par le commandant Urbano Rattazzi, ancien ministre de la maison royale, lequel se déclare prêt à jurer devant les tribunaux que, quelques mois après avoir quitté ses fonctions, le 31 janvier 1891, M. Crispi offrit 60,000 francs à l'hôpital de l'ordre de St Maurice, en vue d'obtenir pour Cornélius Herz le grand-cordon des saints Maurice et Lazare.

» Le second document qui sera présenté par M. Cavalotti est un reçu de M. Crispi datant de 1849, duquel il ressort que M. Crispi à cette époque, a reçu une gratification d'une personne à qui il avait fait obtenir une nomination sous les Bourbons. »

Les défaites des insurgés à Cuba

Madrid, 7 juin. — On télégraphie de Cuba qu'une bande d'insurgés a attaqué dans la petite localité de Tranquilidad un moulin défendu par quelques soldats qui, entourés par un ennemi cinq fois plus nombreux, firent une héroïque résistance.

Ils firent une sortie à l'arme blanche et réussirent à mettre les rebelles en fuite, en tuant quatre et en blessant un grand nombre. Le détachement composé d'un officier et de 25 soldats eut de son côté quatre tués et cinq blessés.

Les Allemands en Afrique

Berlin, 7 juin. — Le *Moniteur de l'Empire* publie la dépêche suivante envoyée par M. de Futkammer, suppléant du gouvernement du Cameroun :

« Les troupes du protectorat, commandées par le chef d'escadron de Stetten, ont infligé une défaite sérieuse aux tribus sédentaires de Bakoko, sur le cours inférieur du Lapage. 4 localités principales ont été prises d'assaut; 200 ennemis ont été tués, un grand nombre ont été faits prisonniers.

» Les troupes du protectorat ont eu 12 morts et 47 blessés.

» Les officiers et sous-officiers allemands n'ont pas reçu de blessures. Les troupes sont arrivées sans encombre à Jaounda, qui a été occupée militairement ».

Le Congrès des conseillers municipaux socialistes de France

Dans le courant du mois de juillet prochain, il se réunira, à Paris, le Congrès des conseillers municipaux socialistes de France. Parmi les questions inscrites à l'ordre du jour provisoire, citons les suivantes :

1. Transformation des monopoles en services publics ; 2. Constructions économiques et hygiéniques subventionnées ; 3. Syndicats et Bourses du Travail subventionnés ; 4. Outillage commercial, agricole, industriel ; 5. Boulangeries et pharmacies municipales ; 6. Mise à la charge des communes des vieillards et des invalides du travail ; 7. Transformation de l'institution des bureaux de bienfaisance ; 8 Exploitation des biens communaux d'après les principes socialistes ; 9. Groupement naturel des socialistes municipaux ; 10. Décentralisation administrative intellectuelle et artistique ; 11. Attitude des municipalités en cas de grève.

Le gardien Lhérot

Un des héros de l'affaire Ravachol-Véry, le garçon de restaurant Lhérot, qui, on se le rappelle, fit arrêter le bandit dynamiteur, se trouve actuellement à Mazas ou il occupe un modeste emploi de gardien.

Meurtre et suicide à Paris

Paris, 7 juin. — M. Spitz, âgé de 64 ans, cocher, sorti depuis le mois de février d'un asile d'aliénés, a tué la nuit dernière sa femme d'un coup de revolver et s'est suicidé ensuite.

Sarah-Bernhardt devant le tribunal de simple police, à Paris

Paris, 7 juin. — Mme Sarah Bernhardt, en sa qualité de directrice du théâtre de la Renaissance, était citée devant le tribunal de simple police pour avoir, contrairement à la loi de 1892, employé dans son théâtre après 9 heures du soir deux enfants âgés de 9 et 10 ans. Mme Sarah Bernhardt qui a fait défaut a été condamnée à deux amendes de 5 fr. chacune.

Pluies et inondations

Pau, 7 juin. — Par suite de l'abondance de pluies, les Gaves et tous les cours d'eau qui descendent des Pyrénées ont débordé.

Les communes d'Orthevieille, d'Hastingues, de Peyrehorade, de Cannelle et autres sont inondées en partie.

Sur certains points l'eau atteint cinq mètres cinquante de hauteur.

Beaucoup d'usines ont souffert. Les communications sont interrompues. Les courriers font le service en canot entre Urt et Peyrehorade. Sur la ligne de Mauléon, la voie ferrée est envahie. Le port d'Anterrive est enlevé. Jusqu'ici on ne signale aucun accident.

La situation est la même sur le versant espagnol. La route est coupée entre Irun et la Navarre. La correspondance de France a dû revenir à la frontière.

Un service par mer va être organisé entre Saint-Sébastien et Bilbao.

Stuttgard, 7 juin. — Le nombre officiel des victimes des inondations dans le district de Balingen est de cinquante. Trente maisons ont été détruites entièrement, beaucoup d'autres en partie. Tous les ponts, sauf un, ont été enlevés par les eaux.

Mort de M. de Richthofen

Berlin, 7 juin. — M. le baron de Richthofen, président de la police de Berlin, est mort à la clinique de l'Université de Berlin.

Le *Tageblatt* assure que le baron de Richthofen aurait succombé à une opération d'un cancer à la langue, pratiquée par le professeur Trendelenberg.

Dans l'Equateur

New-York, 7 juin. — Une dépêche de Guayaquil confirme que la ville est occupée par les insurgés qui ont nommé Ignacio Robles gouverneur civil et militaire. Les radicaux se sont emparés de Manabi Esmeraldas.

M. Block, journaliste français, emprisonné à tort, a déposé au consulat français une plainte et une demande de dommages intérêts.

Situation météorologique. — Roubaix 8 juin. — Hauteur barométrique : 763 Température A 7 heures du matin 14 degrés au-dessus de zéro.
A 1 — du soir 25 — au-dessus de zéro.
A 4 — — 25 — au-dessus de zéro.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le « Vélodrome Roubaisien ». — *L'inauguration.* — Le *Vélodrome Roubaisien*, auquel une armée d'ouvriers : terrassiers, peintres, etc., donnent la dernière main sera complètement achevé pour l'inauguration, qui aura lieu demain dimanche, à trois heures.

Rarement fête locale a préoccupé à un aussi haut degré la population roubaisienne qui, d'ailleurs, ne sera pas déçue dans son attente. Les engagements des coureurs les plus réputés de la région assurent aux courses organisées à l'occasion de l'inauguration le plus palpitant intérêt, et la lutte entre les champions de nos vaillantes sociétés, qui se disputeront la victoire, passionnera à n'en pas douter le Tout-Roubaix que l'on verra défiler le long de notre belle promenade de Barbieux.

Un service de voiture est organisé, sur la Grande-Place, pour suppléer au service des trains et des tramways qui, on le sait, mènent à quelques pas du vélodrome.

Le tarif d'abonnement. — L'administration du Vélodrome, recevant de nombreuses demandes de renseignements sur le tarif d'abonnement déjà publié par le *Journal de Roubaix*, — nous communique à nouveau ce tarif :

Carte donnant droit d'entrée permanente aux premières : prix, 12 fr. — Carte donnant droit d'entrée permanente aux tribunes : prix, 15 fr. — Carte donnant droit à l'entrée permanente et accès à la piste, en dehors des heures d'entraînement, fixées par le règlement de piste : prix, 20 fr. — Carte donnant droit à l'entrée permanente, à la cabine commune et accès à la piste à toutes les heures de la journée : prix, 30 f. — Location d'une cabine pour une personne : prix, 30 f. — Location d'une cabine pour deux personnes : prix, 40 fr. — Prix d'entrée les jours ordinaires : 20 c. — Prix d'entrée des pistes : 25 c.

L'administration du Vélodrome vient aussi de créer des abonnements de famille, pour lesquels il sera traité de gré à gré sur demandes adressées à M. Dutat, secrétaire du Vélodrome, 61 rue St-Roch, en ayant soin d'indiquer le nombre de personnes composant la famille habitant sous le même toit.

Avis aux membres honoraires des sociétés vélocipédiques roubaisiennes. — Afin d'éviter toute confusion, les sociétés faisant partie de la Fédération roubaisienne : *Sport Vélocipédique Roubaisien, Cercle Vélocipédique Roubaisien, Cyclist-Club roubaisien*, croient devoir prévenir leurs membres honoraires que les courses d'inauguration étant données par la société du Vélodrome, ils n'ont pas droit à l'entrée gratuite. Les membres honoraires de ces diverses sociétés seront, par contre, invités aux fêtes organisées par elles et qui auront lieu les 14 juillet, 11 août et 8 septembre prochain.

Une parade aux lanternes. — A l'occasion des fêtes d'inauguration du Vélodrome, les sociétés vélocipédiques faisant partie de la Fédération Roubaisienne, ont décidé de faire, ce soir, samedi, une parade aux lanternes, de 9 heures à 10 heures 1/2.

Le cortège partira de l'Hippodrome et parcourra l'itinéraire suivant : Boulevard Gambetta, rue des Halles, Grand'Place, rue de la Gare, rue de l'Alma, rue du Collège, Grande-Rue et la Grand'Place. La dislocation se fera, rue de la Gare, en face la Brasserie-Terrasse.

La commission organisatrice prie instamment les spectateurs de bien vouloir stationner sur les trottoirs, afin de laisser la chaussée libre aux cyclistes, qui seront très nombreux.

L'ouverture de l'Ecole de natation. — On sait que l'Ecole de natation sera ouverte au public à partir du dimanche 9 juin courant.

Le mercredi, de trois heures du soir à la fermeture et le vendredi, de cinq heures à midi, sont des demi-journées réservées aux femmes.

L'Ecole gratuite sera exclusivement réservée aux femmes : les dimanches 23 juin, 31 juillet, 11 août, 1er septembre, de trois heures du soir à la fermeture.

Enquête de commodo et incommodo. — Samedi 15 juin, de deux à cinq heures du soir, il sera procédé, dans l'une des salles de la Mairie, à une information de *commodo et incommodo*, sur la demande de M. Fernand Briet, à l'effet d'être autorisé à établir une briqueterie sur un terrain situé rue de Carehem, à Roubaix.

Les conférences pédagogiques données aux instituteurs publics. — Dans la journée de vendredi, des conférences pédagogiques pratiques ont été données, à l'institut Turgot, à tous les instituteurs publics de Roubaix, devant les directeurs d'école, et sous la présidence de M. Minet, inspecteur primaire.

Le matin, de neuf heures à midi, plusieurs instituteurs ont donné différentes leçons à un groupe d'élèves, sur un sujet désigné et préparé par avance. Ces leçons ont été ensuite l'objet de discussions courtoises et ont donné lieu à des résolutions pratiques.

L'après-midi, de trois heures à cinq heures, a été consacrée, exclusivement, à l'examen de questions diverses, ayant rapport au service journalier.

Cent cinquante directeurs et instituteurs ont assisté à ces conférences pédagogiques qui sont ainsi données chaque année vers le mois de juin.

La première communion à Saint-Jean-Baptiste. — La cérémonie de la première communion aura lieu dimanche prochain dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste. La première messe sera dite à 6 heures, et la seconde, à laquelle assisteront les enfants de la première communion, à 7 heures.

La grand'messe sera chantée à 10 heures. Vêpres solennelles à 3 heures.

Il n'y aura pas, ce jour-là, de messe basse à huit heures.

« Jeanne d'Arc », société de secours mutuels et de retraites. — La société de secours mutuels et de retraites *La Jeanne d'Arc* tiendra sa réunion mensuelle le dimanche 9 juin de 4 à 5 heures du soir, au siège de la société, hôtel du *Grand Cerf*, 21, rue du Collège. Tout membre absent sera passible d'une amende de 0,15 c.

La grève de chez MM. Motte & Delescluse. — Les trois ouvriers rameurs qui avaient repris le travail chez MM. Motte et Delescluse frères, apprêteurs, boulevard de Belfort, ont de nouveau quitté l'établissement vendredi matin. La situation reste la même, les grévistes n'ayant pas obtenu satisfaction.

M. Shettle expose en ce moment à la belle vitrine des nouveaux magasins de M. Robart-Mabieu, au tournant de la rue Neuve et du Boulevard, un pastel d'une grande douceur représentant un enfant assis, par un beau jour d'été, sur les bords fleuris et ensoleillés d'une mer d'azur ; les amateurs du bleu et du tendre trouveront, comme nous, que ce régal des yeux mérite des félicitations ; le visage innocent du gracieux enfant en face de cette belle nature prête une poésie toute particulière à ce tableau si inondé de lumière, d'où ressort, d'une façon si heureuse, le sujet aux chairs délicates et si vraies de transparence.

Aux premiers plans, la dune sur laquelle il est venu se reposer, plus loin la mer qui se brise dans un horizon sans fin... Le portraitiste n'a rien omis dans ce décors qui n'est certes pas banal, et après un minutieux examen, nous nous rendons compte que non seulement il est doué d'une heureuse imagination, mais qu'il sait aussi bien manier crayons que pinceaux.

Le pastel plaît, et plaira toujours ; à lui la palme pour reproduire, avec cette délicatesse infinie, la jeunesse et la beauté.

On nous annonce sous peu de nouvelles œuvres bien séduisantes en aquarelles, et peintures à l'huile sur porcelaine ou sur toile, ainsi que les charbons sur porcelaine de toutes les teintes, selon le goût de chacun.

Un accident dans une teinturerie. — Un jeune homme de vingt ans, Jules Dujardin, teinturier, chez M. Gaydet, rue Boucher-de-Perthes, s'est brûlé au bras gauche et au visage, en déplaçant, jeudi après-midi, une bonbonne d'acide sulfurique.

Reconduit à son domicile, 13, rue de Béthune, il a reçu les soins de M. le docteur Lepers qui, bien que les brûlures ne soient pas graves, l'a fait admettre, vendredi, à l'Hôtel-Dieu.

Un enfant qui tombe dans un escalier. — Le bruit a couru en ville, vendredi soir, qu'un jeune enfant de deux ans, était tombé d'un deuxième étage, rue des Longues-Haies, et s'était tué sur le coup. Il n'en est fort heureusement rien.

Ce petit enfant, Louis Collier, dont le père est tisserand, et habite 94, rue des Longues-Haies, est seulement tombé, vendredi, à 6 heures du soir, dans l'escalier qui conduit à la chambre occupée par ses parents, et s'est fait une bosse au front.

L'enfant a reçu les soins d'un médecin, qui n'a constaté aucune blessure.

Les sociétés qui naissent. — Par arrêté préfectoral en date du 1er juin 1895, la société dite du *Petit Conservatoire*, établie chez M. Pierre Olivier, cabaretier, rue Archimède, 90, est autorisée à se constituer légalement.

Menus faits. — La police a conduit au dépôt jeudi, à dix heures du soir, un journalier âgé de 49 ans, Julien Rondelle qui, étant pris de boisson, menaçait de faire à sa femme un mauvais parti.

— En vertu d'une demande d'extradition délivrée par le parquet de Bruxelles, la police de sûreté a procédé, jeudi, à huit heures du soir, à l'arrestation de Félicie Sturbois, âgée de 22 ans, née à Flemu (Belgique)

Communications

Les « Prévoyants de l'Avenir. » — Société civile de retraites. — La recette de la 127e section s'élève à 427 fr. 00 pour un effectif de 900 membres dont 1 nouveau. Situation générale de la société au 31 mai 1895. 4988 sections, 191 002 membres. Capital inaliénable, 14 millions 259 mille 151 fr. — Les adhésions sont reçues le 1er dimanche de chaque mois de 10 h. à midi, au siège social, hôtel des Pompiers, Grande-Place Cotisation un franc par mois. Age requis 15 ans accomplis au 1er janvier 1895.

Croix. — *Vérification des poids et mesures.* — M. Sire, vérificateur des poids et mesures, se rendra : a l'Alouette, le mardi 11 juin, de 10 heures à midi et le mercredi 12 juin, de 2 heures à 5 heures ; à la Croix-Blanche, le jeudi 13 juin, de 10 heures à midi et le vendredi 14 juin de 2 heures à 8 heures ; à Croix-Ville, le lundi 17 et le mardi 18 juin de 10 heures à 5 heures, et le mercredi 19 juin de 2 heures à 5 heures.

— *Une trouvaille.* — Vendredi matin, vers 9 heures, Mme Cécile Leclercq de Croix, a trouvé dans la carrière Mouton un paquet contenant : 1 chemise, 5 jupons, 2 paires de bas, 3 caracos, 1 essuie-main. Ce paquet a été déposé à la mairie de Croix.

Corsets parisiens dernier genre. Elégance, souplesse, solidité. Mademoiselle Haverbèque, rue des Arts, 56, Roubaix. 90780—39628

Les **Accumulateurs électriques** sont rendus très pratiques par les systèmes brevetés S.G.D.G. de la *Société électrique du Nord* de Roubaix. Avec les plaques de 25 mm d'épaisseur qu'elle établit mécaniquement dans ses ateliers de la rue Jules Derégnaucourt on n'a plus à craindre de gondolement ni d'usure rapide comme avec tous les autres systèmes. On peut se renseigner soit à l'usine soit à son magasin d'exposition rue St-Georges n° 46.

Prix défiant toute concurrence. 83127—37776

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la fabrique d'**Articles de voyage, SOYEZ père, coin de la rue Faidherbe,** *à LILLE*, qui met en vente, pour les vacances de Pâques, un choix considérable d'articles pour pensionnaires : en malles, caisses, sacs, trousses, etc. La maison se charge des réparations; grand choix de malles hirondelles.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à **3,20** le kilog
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
— SUCCURSALES —

A ROUBAIX	
Rue du Bois, 13;	Rue de la Chaussée, 1
Rue de l'Industrie, 2;	Rue Decrême, 37;
Rue Pierre-de-Roubaix, 15).	Rue Turgot, 68;
Rue Pierre-de-Roubaix, 38;	Place de la Gare, 12)
Place d'Amiens, Mayot, boul.);	Grande-Rue, 34.
Rue d'Italie, 35;	Rue de la Fosse-aux-Chênes 98
Rue de l'Epeule, 188;	A TOURCOING
Rue de Tourcoing, 151	Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4.
Rue du Tilleul, 123;	Rue de Gand, 91.
Boulevard de Strasbourg, 126;	Rue du Tilleul, 15.
Rue Gormelle, 7.	A CROIX
Rue du Collège, 71 bis;	Rue de la Gare chez M. Dravive
Rue de la Halle, 9;	A WATTRELOS
Boulevard de Paris, 21.	Salembier-Holleboeq, r. Carnot
Rue Notre-Dame, 27;	A LILLE
Rue de Lille, 107.	Rue Royale, 38, épic. Devernay

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp, 87903

WATTRELOS

Réunion du conseil municipal. — Le conseil municipal de Wattrelos se réunira en session ordinaire le mardi 11 juin, à 7 heures 1/2 du soir.

Ordre du jour : Budget pour 1896.

Réunion de commission municipale. — La commission scolaire se réunira à la mairie de Wattrelos dimanche matin à 10 heures.

Une femme assaillie par une autre. — Une plainte a été déposée entre les mains de M. Robert, commissaire de police à Wattrelos, par la femme Destombes, marchande de charbon au hameau du Sapin-Vert, contre sa voisine, la femme Pequens, âgée de 38 ans. Cette dernière se trouvant en état d'ivresse, a assailli, jeudi, à 10 heures du matin, la femme Destombes, avec qui elle vit en mauvaise intelligence, et l'a rouée de coups.

GRANDE POISSONNERIE ROUBAISIENNE
31, RUE SAINT-GEORGES, 31
J. DUCROCQ, Propriétaire
— COURS du SAMEDI 8 JUIN 1895 —

Toute commande de poissons fins pour dîners, noces et banquets exécutées dans les 24 heures. Prière de donner les commandes avant midi.

Crustacés		Marée fraîche	[illegible]
Langoustes » 1, 3, 5, 7, 8 fr.		Cabillaud	0,90
Homards (dep.)	2,00 à 3,[illegible]	Maquereaux gros la pièce	»,»»
Crabbes	0,00 et 0,»»	Soles	2,50
		Turbots	2,00
		Bar	»,»»
		Barbue	»,»»
		Raies	0,90
		Flottes	»,»»
		Rougets	»,»»
		Carrelets (plats)	»,»»
		Truite saumonée	2,50
		Anguilles de rivières	»,»»
		Anguilles de mer	»,»»
		Vives	»,»»
		Saumon blanc	1,25
		Crevettes	0,80
		Brochet (eau douce)	»,»»
		Merlans	»,»»
		Eperlans	»,»»
		Merluches	1,25
		Sardines fraîches	»,»»

Ecrevisses la douz.
Vivantes . . . 1.50
Cuites . . . 1.60
La pièce, 0.15

Salaisons
Saumon rouge le 1/2 kil. »,»»
Morue nouvelle . le 1/2 k. »,»»
Harengs saurs à 65 p. 15 c. 0,10 p. »,»»
Harengs salés 2 p. 15 c. et 10 c. pièce

GROS ET DÉTAIL

Saumon frais garanti non frigorifié (Hollande) » le 1/2 k.
Poissons rouges, 20 et 30 cent. pièce. — Tanches vivantes et carpes vivantes pour pièce d'eau, prix selon la grosseur. — Raie à la daube, 0.50 la portion. — Harengs à la daube, 0,15. Langoustes 4 à 8 fr. — Homards depuis 2,00 à 3 fr. la pièce. Pucelles, 1 fr. la pièce.

ÉCREVISSES VIVANTES 1.50 la douz.
CONSERVES DE POISSONS

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ tapissier décorateur.
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

Une importante réunion de Commission. — Il s'agit de la Commission intercommunale des Eaux de l'Espierre qui a tenu vendredi, à 3 heures, une longue séance sous la présidence de M. Hassebroucq, maire de Tourcoing, MM. Henri Carette, maire de Roubaix ; Lepers, Tranoy, adjoints ; et Coupez, conseiller municipal, étaient présents.

Tourcoing était représenté par M. Sénélar, adjoint et M. Ducoulombier, conseiller municipal.

MM. Devos et Gruson, ingénieurs, assistaient à cette réunion.

On assure que la question de l'épuration des eaux de l'Espierre est entrée dans une période aiguë, et que les deux villes ont été, en quelque sorte, mises en demeure d'avoir à épurer complètement les eaux industrielles. S'il n'en était pas ainsi, la menace du barrage deviendrait une réalité à bref délai.

Le Monument Français de Tournai. — C'est toujours avec une patriotique satisfaction que nous relatons les manifestations qui s'organisent à l'étranger en reconnaissance de l'appui chevaleresque prêté par les armées françaises.

« C'est un privilège de la France d'avoir associé le succès de ses armes au triomphe des grandes idées » disait-on, hier encore, à Magenta, devant la statue de Mac-Mahon.

Cette pensée, nos voisins les Belges s'en sont également inspirés quand ils ont pris l'initiative d'élever, à Tournai, un monument à la mémoire des soldats français morts en 1832 pour l'indépendance de la Belgique.

Ainsi que nous l'annoncions il y a quelques jours, des comités se sont formés, des fêtes s'organisent, en vue de mener à bonne fin cette œuvre du souvenir. Nous sommes persuadé que les Belges habitant notre ville voudront saisir cette occasion de témoigner de leur gratitude pour l'hospitalité qu'ils reçoivent en France, et qu'ils participeront à la souscription ouverte pour l'érection du Monument Français à Tournai.

Deux de nos concitoyens, MM. Augustin Masquilier, capitaine-commandant des sapeurs-pompiers, et Julien Tack, conseiller municipal, vice-président de la commission administrative du Bureau de bienfaisance, ont bien voulu prendre la tête du mouvement et ils sauront lui donner, nous en sommes certain, une vive impulsion.

La grève des tisserands. — Un conseil de conciliation a été tenu hier, sous la présidence de M. Brocart, juge de paix du canton Sud, entre les délégués des ouvriers tisserands de chez M. Dumortier Cuignet et leur patron.

Le contre-maître que les ouvriers incriminent était également présent.

M. Dumortier a loyalement déclaré que, n'ayant rien à reprocher à son contre-maître, qui se mettrait très rapidement au courant, il ne pouvait se résoudre à le congédier. Les délégués ont paru entrer dans la voie de la conciliation, et on a lieu d'espérer que la grève pourra se terminer heureusement aujourd'hui.

Le concours agricole de Tourcoing. — Nous rappelons les divers concours que le Comice agricole de l'arrondissement de Lille organise à Tourcoing.

Ces diverses expositions comprendront notamment :

I. — *Un concours de genisses et de vaches flamandes* provenant de toute la région du Nord de la France.

II. — *Un concours d'animaux reproducteurs* (espèce bovine et porcine) ainsi que vaches laitières.

Ces concours, pour lesquels sont affectés de fortes primes en espèces, ainsi que des médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze, auront lieu le dimanche 7 juillet 1895, sur la place Thiers.

Les inscriptions pour ces concours seront reçues au café Moors, boulevard Gambetta, jusque dix heures du matin.

III. — *Une exposition d'instruments aratoires et machines servant à l'agriculture.*

Ce concours, pour lequel est affecté un grand nombre de médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze, se tiendra sur la place Charles Roussel le dimanche 7 et le lundi 8 juillet 1895.

Les exposants pour ce concours sont priés d'écrire à M. Butin, rue Saint-Sauveur, à Lille, en donnant le nombre de mètres de terrain qu'ils pourraient avoir besoin.

IV. — *Exposition des produits du sol.* — Ce concours comprendra : les céréales, produits divers, textiles, plantes économiques, culture fourragère, produits d'économie du bétail (beurre, fromage, etc.)

Ce concours se tiendra les dimanche 7 et lundi 8 juillet 1895 dans une salle de l'Hôtel-de-Ville.

Les exposants de ce concours sont priés d'en informer M. Butin, rue Saint-Sauveur à Lille, en donnant l'emplacement dont ils pourraient avoir besoin.

V. — *Concours de volailles et animaux de basse-cour.*

Ce concours comprend : coqs et poules de toutes races, dindons, pintades, oies, canards; lapins et lapines ainsi que les pigeons de toutes races en raison de leur utilité nationale, un concours spécial de pigeons voyageurs y est adjoint.

Cette exposition, pour laquelle 3 médailles d'or, 6 de vermeil et un grand nombre de médailles d'argent et de bronze sont affectées, se tiendra le samedi 6 et dimanche 7 juillet dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Les exposants pour ce concours sont priés d'écrire à M. Carlier, trésorier des Aviculteurs du Nord, rue Laignerue, 64, à Haubourdin.

La liste pour ce concours sera close le dimanche 23 juin 1895.

Il est rappelé que ces concours sont gratuits; que toutes les dispositions seront prises pour garantir les objets exposés; que notamment pour le concours de volailles, un matériel spécial sera installé pour recevoir les volailles et les pigeons, qui seront nourris pendant le concours aux frais de la société d'aviculture.

Un pompier gravement blessé. — *Nouveaux détails.* — La cause de l'accident provient de ce que le commandement a été donné avant que l'échelle ne fût complètement repliée. Quand elle se trouve bien à point, elle s'abaisse si doucement qu'un enfant pourrait la recevoir sans aucun danger; il ne se produit aucun choc ; elle reste en quelque sorte en équilibre.

On comprend qu'il n'en est pas de même quand l'une des articulations dépasse de deux mètres, comme c'était le cas.

C'est ce qui est constaté dans les rapports que M. le lieutenant Gourmet a adressés à M. le Maire et au commandant M. Masquilier.

Un accident de travail. — En voulant retirer des déchets d'une carde, Charles Vandecastel, âgé de 19 ans, demeurant rue Debuchy et travaillant chez M. Albert Vandenberghe, rue d'Anvers, a eu la main droite prise dans un engrenage. La blessure, consistant en une plaie à la partie inférieure de la main, exigera un repos de huit à dix jours, d'après la déclaration du docteur Bernard.

Arrestations pour contrainte par corps. — Mercredi il a été procédé, par le service de la sûreté, à sept arrestations, en vertu de la contrainte par corps, pour défaut de paiement d'amendes et de frais en simple police. Deux défaillants, qui ont pu se libérer dans la soirée, ont été remis en liberté. Les cinq autres sont partis le matin pour Lille, où ils auront à passer de deux à quatre jours.

Un Lovelace brutal. — Jeudi soir, l'agent de police Benoit tenta de mettre à la raison un individu qui se livrait, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, à des violences sur une jeune fille qui l'accompagnait.

Cette jeune fille, Henriette Debuigne, tisserande à Roubaix, rue Archimède, avait autrefois eu des relations avec l'individu, le nommé Cyrille Spleers, 23 ans, chaudronnier, et c'est parce qu'elle prétend rompre d'une façon définitive qu'elle est harcelée et menacée par lui. L'agent fut injurié par Spleers qui lui fit rebellion lorsqu'il voulut le conduire au poste.

Des manœuvres d'infanterie à Linselles. — La commune de Linselles avait pris dans la journée de vendredi l'aspect d'un cantonnement militaire. Vers huit heures du matin arrivaient de Lille quatre compagnies formant le 2e bataillon du 43e régiment d'infanterie, sous le commandement de M. le chef de bataillon Besnard. Tous les habitants avaient arboré le drapeau national et ont fait l'accueil le plus sympathique à nos braves soldats.

Les cantonnements avaient été préparés par les soins de M. le Maire.

Le but de cette marche était des manœuvres de compagnies. La huitième compagnie devait figurer un ennemi venant attaquer le village de Linselles. Elle alla donc s'établir sur une assez longue étendue de terrain allant du Belcan à la Vignette, prenant position surtout à la ferme Carrette, à la ferme Wattinne et près de la brasserie Wallart.

Les cinquième et sixième compagnies, chargées de repousser l'attaque, se sont portées sur une ligne parallèle à celle de l'ennemi en choisissant pour centres d'action le moulin Vandamme au Belcan et la ferme Lemaire à la Vignette.

La septième compagnie, formant réserve, gardait Linselles.

L'action s'engagea assez vivement vers onze heures. L'ennemi avait porté le gros de ses forces vers la ferme Carette et